ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE
V n° 1470

53. raport de cinq observations de monsieur fauvet

La premiere est a l'occasion d'un enfant nouveau né, qu'une poche membraneuse couvroit les parties naturelles, et la marge de l'anus. l'auteur emporta cette poche, et mit par la les ouvertures a decouvert. six heures apres que cette operation eut été faite, il ne restoit aucun vestige du lieu ou elle avoit été pratiquée.

il y a apparence que cette membrane etoit bien mince, et qu'elle avoit peu de connexité avec la peau, puisque quelques heures apres l'operation, il ne restoit aucune trace de l'endroit ou elle avoit été faite. Comme les vices de conformation ne sont pas rares, et que celui cy n'a rien de particulier, je pense que l'academie n'en peut faire usage.

seconde observation

un particulier etoit tombé du haut d'une echelle, le corps porta en travers sur une chaise. le malade se plaignoit d'une douleur le long de l'epine du dos, et un engourdissement general. a l'examen on apperçut une legere contusion, sur la huitieme vertebre dorsale. l'engourdissement des cuisses et des jambes, persista, la partie affectée s'enflamma, les accidens augmenterent, tels que la fievre et la douleur, et enfin il se forma un abcès, malgré six saignées qui avoit été faites dans les premiers jours, l'auteur en fit l'ouverture le 9e. le lendemain en le pansant il tira une portion osseuse, qu'il reconnut etre l'apophyse epineuse, et le malade a été gueri en trente cinq jours

il est aisé d'appercevoir qu'il y avoit eu une commotion a la moelle epiniere, ou une compression, qui avoit donné lieu a l'engourdissement. a l'egard de la partie affectée, si l'auteur avoit bien examiné, il auroit apperçu qu'il y avoit fracture a l'apophyse epineuse, et il auroit peut etre prevenu les accidens qui s'en sont ensuivis; car si cela n'etoit pas ainsi l'exfoliation ne se seroit pas faite si promptement. je ne vois rien dans le fait la qui puisse enrichir l'academie

troisieme observation

elle a pour objet l'extraction d'un corps metallique, de la grosseur et de la longueur d'une aiguille ordinaire, qui s'annonçoit par une des extremités, a la partie superieure et laterale de la region hypogastrique. mais comme on n'a pu sçavoir par quelle route il a été introduit, ni le tems qu'il a sejourné, je pense que l'academie n'en peut faire usage.

ARC 40 n° 47
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

quatrieme observation

une dame fut piquée à la malleole externe, par une guespe, elle sentit une vive douleur. lauteur fut mandé le quatrieme jour, la malade avoit de la fievre. et un gonflement inflammatoire et ~~erysipel~~ erysipellateux; qui setendoit depuis les orteils, jusques a la partie moyenne de la cuisse. la malade fut saignée sept fois dans les trois premiers jours quil fut appellé. on fit des fomentations ausquelles on faisoit succeder des cataplasmes anodins. une phlictaine parut sur la piqueure le septieme jour, doù il sortit une liqueur jaune. tous les accidens disparurent le neuvieme jour.

je vois deux choses a considerer dans cette observation, la premiere la piqueure dune guespe, qui na pas assez de venin pour produire les accidens, que lauteur veut en faire resulter. la seconde, cest un erysipelle considerable qui a cedé aux remedes convenables, dont la cause etoit dans le vice des liqueurs, qui a pu etre determiné dans cette partie par la piqueure de cet insecte, ainsi il me paroit quelle ne contient rien qui puisse interesser lacademie.

Cinquieme observation

un particulier ayant un bourdonnement accompagné dune legere douleur doreille; croyant se soulager y mit une gousse dail; loin de le soulager, la douleur, et la fievre augmenterent, loreille et la moitie de la teste senflerent. lauteur etant mandé saigna le malade, et introduisit de lhuille de lis dans loreille. la saignée fut reiterée jusques a trois fois dans le meme jour. le lendemain, le gonflement ayant cessé, et les autres accidens, il tira la gousse dail, mais ce qui lui causa beaucoup de surprise cest que chaque fois quil metoit de lhuille dans loreille; ce quil reitera jus a trois fois, cest que lhuille sortoit par la trompe deustache, et le malade la crachoit a chaque fois. croyant examiner par le moyen dun bocal deau letat de la membrane du tambour, quil avoit observé, que les deux tiers avoient eté detruits dans la partie superieure et anterieure, et que cependant il nen resultoit aucun defaut dans lorgane de louie.

ce que lauteur trouve de merveilleux dans cette observation, cest la communication de loreille dans la ~~gorge~~ trompe deustache, et la perfection de lorgane de louie quoique la membrane du tambour fut detruite. cependant tout cela na rien de surprenant. la destruction, ou le decollement de cette membrane, nest pas rare, et dans cet etat il y a un libre passage du dedans au dehors, et du dehors au dedans, par ou lhuille a passé.

on trouve une multitude d'exemples ou elle a été detruite, soit en enfonçant
un cure-oreille trop avant, ou en faisant des efforts, soit en eternuant
ou en retenant son haleine. tulpius en raporte deux exemples dans
l'observation .34. de son premier livre. elle peut etre detruite, par l'acrimonie
du pus, retenu dans la caisse, ou dans le conduit de l'ouie; comme
il s'en trouve des exemples dans fabricius hildanus, schenkius et plusieurs
autres. si l'auteur avoit bien observé, il auroit vu, qu'en fermant la
bouche et les narines, lors que cette membrane est detruite l'air sort par
l'oreille; et que de sa destruction il ne s'ensuit pas tout de suite la perte
de l'ouie, parceque le principal usage de cette membrane est de transmettre
les vibrations a l'air contenu dans la caisse et aux osselets, et d'empecher les
injures de l'air exterieur. et que quand elle est rompue, l'air exterieur
peut bien lui seul ebranler les osselets et l'organe immediat et
exciter la sensation de l'ouie. mais comme il detruit par sa froideur
et par ses autres qualités excessives, toutes les parties de l'oreille interne,
il abolit dans la suite la sensation de l'ouie. d'apres ~~cette~~
ce detail ~~[illegible]~~ je ne pense pas que l'academie puisse en faire usage.

le 28 fevrier 1767 fouquet